



NOTRE RÉMUNÉRATION, LE COMBAT D'UNION-INDÉPENDANTS !

Les 2 et 3 décembre 2023, Union-Indépendants appelait les livreurs à la grève nationale afin d'obtenir une meilleure rémunération de nos courses. Si nous sommes à nouveau élus, nous continuerons de nous battre pour la mise en place de cette rémunération, seule solution pour que les livreurs soient indépendants mais mieux rémunérés !

NOTRE REVENDECTION : UNE RÉMUNÉRATION QUI PRENNE EN COMPTE TOUS LES PARAMÈTRES

Le syndicat FNAE a signé un accord de mise en place d'un taux minimum horaire inutile aux livreurs.

Union-Indépendants revendique la mise en place d'une **rémunération horokilométrique calculée sur l'ensemble de la course.**

Cette rémunération doit intégrer :

- Le **temps associé à la commande**, depuis l'acceptation jusqu'à la livraison.
- La **distance parcourue** depuis l'acceptation jusqu'à la livraison.
- Une **base tarifaire de prise en charge de la commande.**
- Une **base tarifaire de remise du produit au client.**
- Des **éléments tarifaires additionnels** pour les tâches supplémentaires telle que la livraison à la porte d'un appartement.

QUEL MONTANT DÉFENDONS-NOUS ?

Union-Indépendants revendique un **modèle de rémunération minimale sectorielle net livreur** sur la base de :

TARIFICATION DE BASE

- Montant de prise en charge : 1,80 €
- Montant de remise au client : 1 €
- Montant de remise à la porte du client (montée dans les étages) : 1 €

Tarifification au km	Tarifification par min
Base : 0,50€/km	Base : 0,16€/min
Bonus (courses supérieures à 8 km) : 0,15€/km	Bonus (courses supérieures à 25 min) : 0,02€/min

Exemples :

Course de 15 min à 1,5 km : $(1,5 \times 0,50 \text{ €/km}) + (15 \times 0,16 \text{ €/mn}) + 1,80\text{€} + 1\text{€} = 5,95 \text{ € net}$ contre 2,85 aujourd'hui !

Course de 30 min à 9 km : $(9 \times 0,65 \text{ €/km}) + (30 \times 0,18 \text{ €/min}) + 1,80\text{€} + 1\text{€} = 14,05 \text{ € net}$

Retrouvez notre simulateur de rémunération de course : <https://union-independants.fr/>

METTRE FIN AU SYSTÈME DE DOUBLE ET TRIPLE COMMANDES

Union-Indépendants revendique la **fin des doubles et triples commandes** responsables de la baisse de rémunération et de problèmes pour les livreurs.

Pour Union-Indépendants, chaque course doit être rémunérée à sa juste valeur !

DÉDOMMAGER LES LIVREURS POUR LES COMMANDES ANNULÉES

En cas de fermeture d'un restaurant ou d'annulation d'une course par le restaurant, Union-Indépendants revendique que le **livreur soit rémunéré** sur la base du kilométrage parcouru et du temps passé à se rendre au restaurant, auquel doit s'ajouter le montant de prise en charge.

**LE LIVREUR N'EST PAS RESPONSABLE, IL N'A DONC PAS À ÊTRE PÉNALISÉ.
IL DOIT ÊTRE RÉMUNÉRÉ !**

TRANSPARENCE DE LA RÉMUNÉRATION

Nous devons pouvoir comprendre notre rémunération et son mode de calcul pour **suivre et analyser efficacement nos revenus**.

C'est pourquoi Union-Indépendants revendique l'affichage des **grilles de tarification** et la **fourniture des données de chaque course** aux livreurs dans leur espace personnel au sein de l'application.

Les données indispensables

- Durée totale de la course.
- Distance intégrale parcourue.
- Montant exact de la rémunération.

**COHÉRENTS DANS NOS PROPOSITIONS,
CONSTANTS DANS NOTRE REVENDICATION, COMBATIFS POUR L'AVENIR,
UNION-INDÉPENDANTS DÉFENDRA UNE RÉMUNÉRATION JUSTE POUR TOUS LES LIVREURS !**



**DU 22 AU 30 MAI,
VOTEZ ET FAITES VOTER UNION-INDÉPENDANTS !**



Retrouvez toutes les propositions sur notre page spéciale livreurs / Find all our offers on our special delivery page in your language !

UNION FAIT TA FORCE !



Union-Indépendants est sur les réseaux sociaux !

Rendez-vous sur la page :

 Union Indépendants - Livreurs à vélo

 @UnionLivreurs